

**PORTANT NOMINATION DE MONSIEUR PIERRE WOLKENSTEIN
À la Direction de l'UFR de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)**

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), dénomination d'usage de l'Université Paris 12 – Val de Marne,

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne modifiés par délibération du Conseil d'administration en date du 24 novembre 2023 ;
- VU** les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 13 décembre 2019 ;
- VU** la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-FS-01 relatif à l'élection du Directeur de l'UFR de Santé en date du 07 novembre 2023 ;
- VU** le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif à l'élection du Directeur du Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) en date du 07 décembre 2023 ;



ARRÊTE

ARTICLE 1 : NOMINATION

Monsieur Pierre WOLKENSTEIN est nommé Directeur de l'UFR de Santé.

Il est élu pour un mandat de cinq (5) ans à compter du 08 décembre 2023.

ARTICLE 2 : EXÉCUTION

La Directrice Générale des Services de l'UPEC est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 12 décembre 2023

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni le 07 décembre 2023, sous la présidence du Président de séance

ÉLECTION À LA DIRECTION DE L'UFR DE SANTÉ

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne modifiés par délibération du Conseil d'administration en date du 24 novembre 2023 ;
- VU les statuts de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 13 décembre 2019 ;
- VU la délibération en date du 07 septembre 2022 par laquelle le Conseil d'administration a élu Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) ;
- VU l'arrêté 2023-ELE-FS-01 relatif à l'élection du Directeur de l'UFR de Santé en date du 07 novembre 2023 ;
- VU le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif à l'élection du Directeur du Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) en date du 07 décembre 2023

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	40
Nombre de votants	37
Nombre d'enveloppe dans l'urne	37
Nombre d'émargements	37
Nombre de bulletins blancs, nuls, enveloppes vides	1
Nombre de suffrage exprimés	36

Les candidats ont reçu :

Monsieur Pierre WOLKENSTEIN	36
-----------------------------	----

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil de gestion de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Santé de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) réuni le 07 décembre 2023 a, à la majorité absolue de ses membres, élu **Monsieur Pierre WOLKENSTEIN**, en qualité de Directeur de l'UFR de Santé, à compter du 08 décembre 2023.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Fait à Créteil, le 12 décembre 2023

Le Président de séance



Martine GARRIGOU